

# MRC DE BELLECHASSE

## CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 2016-2017

« Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »

Recueil de données sociodémographiques, économiques  
et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale



Direction de santé publique, 2017



Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 2016-2017 : « *Connaître et mobiliser pour mieux intervenir* », Recueil de données sociodémographiques, économiques et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, MRC de Bellechasse, est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches :

363, route Cameron  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2  
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : [www.ciass-ca.gouv.qc.ca](http://www.ciass-ca.gouv.qc.ca).

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2017

## Mise en contexte

En 2009, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publiait les portraits de la « Caractérisation des communautés locales » pour chacun des territoires de la région. Les recueils publiés en 2017 s'inscrivent en continuité aux portraits de 2009, sans toutefois y être identiques. Le but visé demeure le même : raffiner les connaissances sur les communautés locales et soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et des populations.

Les « communautés locales » sont des entités relativement homogènes aux plans humain et géographique, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Elles sont délimitées à partir des aires de diffusion de Statistique Canada. Une mise à jour de ces communautés locales a été réalisée avec les acteurs locaux au printemps 2017. De 200 communautés locales en 2009, la région en compte maintenant 236.

En plus du présent recueil, des outils seront diffusés en 2017-2018 en lien avec les communautés locales telles que des données sociodémographiques ventilées en fonction du genre et de l'âge et des données sur l'état de santé et de bien-être.

## Présentation

Ce recueil est le premier outil de la caractérisation de 2016-2017. Il se veut une référence pour une appropriation dans les milieux. Il est composé majoritairement de tableaux et de cartes de données issues de l'année 2011. À partir des cartes, une analyse géographique des caractéristiques des communautés de la MRC a été produite pour aider à comprendre le milieu.

Par rapport à la première caractérisation de 2009, les ajouts suivants ont été apportés :

- Des zones (regroupements de communautés locales) sont incluses dans les tableaux;
- Plusieurs données démographiques, sociales ou économiques apparaissent en complément à l'indice de défavorisation matérielle et sociale;
- Dans les tableaux, des clignotants colorés signalent une situation défavorable ou qui se distingue par rapport à la région ou à la MRC.

## Sections

Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

Faits saillants

1. Délimitation géographique
2. Données démographiques
3. Données sociales
4. Données économiques
5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

# Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

## Délimitation géographique

L'analyse des données de caractérisation correspond davantage aux limites des municipalités en 2016-2017 qu'en 2009. En effet, lorsque l'effectif de population le permettait, la division ou la fusion a été évitée. Cela a eu pour effet d'augmenter le nombre de communautés pour tous les territoires de MRC ou territoire équivalent de MRC.

Certaines communautés portant le même nom ont des limites différentes. Elles sont identifiées, sur les tableaux et les cartes, par un astérisque (\*) à côté de leur nom.

Des sous-totaux ont été ajoutés aux différents tableaux. Ceux-ci correspondent à des regroupements géographiques de plusieurs communautés à l'intérieur d'une MRC (ex. : au nord, au sud, au centre, etc.).

## Données démographiques, sociales et économiques

Deux sources de données sont utilisées : le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Les données brutes provenant du recensement de 2011 (ex. : population, ménages, familles) sont assez comparables à celles de 2006. Dans le présent recueil, plusieurs indicateurs ont été ajoutés dont des données démographiques, sociales et économiques. Ces indicateurs sont facilement identifiables avec l'indicatif :



### Les limites aux deux sources

La limite de l'arrondissement aléatoire à un multiple de 5 et, parfois de 10, est toujours en vigueur et a un impact majeur dans le cas de petits nombres. La prudence est donc requise pour l'interprétation des données issues du recensement et davantage pour celles provenant de l'ENM.

### Les limites spécifiques de l'ENM

L'ENM, cette source de données avec une méthodologie nouvelle, n'avait pas de caractère obligatoire en 2011, contrairement au recensement de 2006. La prudence est nécessaire dans l'analyse des informations évolutives, tant pour les données brutes que pour les données ajustées, puisqu'il existe une coupure dans le temps c'est-à-dire que les données de 2011 n'ont pas la même valeur que celles de 2006. Il serait donc hasardeux de suivre fidèlement l'évolution des résultats. Les données économiques et plusieurs données sociales proviennent de cette enquête (ENM). En raison du caractère non-obligatoire de l'enquête, les personnes appartenant à certaines catégories de population, comme les gens plus âgés ou moins nantis, peuvent avoir répondu en moins grand nombre. Pour pallier à cette lacune, des taux globaux de non-réponse sont présentés selon les territoires. Lorsque le taux est supérieur ou égal à 50 %, les données ne sont pas présentées mais plutôt remplacées par du blanc dans les cartes et les tableaux. Toutefois, même lorsque la donnée est présentée, une attention particulière doit être portée si le taux varie entre 33,3 % et 49,9 %.

## Des documents de référence pour les sources de données

### Description des indicateurs

Différents ajouts ont permis de documenter en profondeur les réalités démographiques, sociales et économiques du territoire (ex. : personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, personnes connaissant les deux langues officielles, etc.). La description de ces indicateurs est présentée dans un encadré-texte ainsi que dans les documents de référence produits par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

## Limites de l'ENM

Statistique Canada a produit un guide d'utilisation de l'ENM, lequel est disponible à l'adresse [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm\\_guide/99-001-x2011001-fra.pdf](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/99-001-x2011001-fra.pdf).

Un avis sur les portées et les limites de l'ENM a aussi été produit par l'Institut de la statistique (ISQ) et peut être consulté à l'adresse <http://www.stat.gouv.gc.ca/docs-hmi/statistiques/rapport-enm.pdf>.

## Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale a été calculé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de la même façon qu'en 2009. Les taux sont ajustés selon l'âge et le genre pour permettre la comparaison entre les territoires. Dans le présent document, deux types de comparaison des résultats sont présentés :

1. Les 236 communautés de la région, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la région;
2. Les communautés locales de la MRC, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la MRC.

### Comparaison entre 2009 et 2016-2017

La comparaison des quintiles de la caractérisation de 2009 (200 communautés) à celle de 2016-2017 (236 communautés) n'est pas recommandé pour les diverses limites déjà énumérées (nombre différent de communautés, communautés portant le même nom mais avec des limites différentes, source de données différentes (ENM)). De plus, comme le souligne l'INSPQ, le premier objectif de l'indice de défavorisation matérielle et sociale est de comparer les territoires entre eux pour une même année. Les quintiles de chaque communauté sont relatifs aux quintiles des autres communautés d'une année de référence et ils ne sont pas comparables à ceux des communautés de l'année précédente.

## Présentation des résultats

L'indice comporte deux échelles (matérielle et sociale) divisées en quintiles correspondant aux niveaux de défavorisation. Chaque communauté est placée dans une case correspondant à la situation

matérielle (dans l'axe vertical, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5) et à sa situation sociale (dans l'axe horizontal, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5). Les communautés peuvent être incluses dans l'une des 25 cases du tableau correspondant à leur positionnement matériel et social. On retrouve à une extrémité des communautés classées comme très favorisées (Q1-Q1) et, à l'autre extrémité, des communautés très défavorisées (Q5-Q5).

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1) ←		→ Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	1-1	1-2	1-3	1-4	1-5
		2-1	2-2	2-3	2-4	2-5
		3-1	3-2	3-3	3-4	3-5
		4-1	4-2	4-3	4-4	4-5
	Très défavorisé (Q5)	5-1	5-2	5-3	5-4	5-5

La majorité des communautés occupe une position intermédiaire à l'intérieur du spectre. Ainsi, il existe des communautés classées comme plutôt favorisées aux plans matériel **et** social (cases Q2-Q1, Q1-Q2 et Q2-Q2). Ces communautés occupent une position favorable par rapport aux autres communautés sans être pour autant les plus favorisées matériellement et socialement du territoire. À l'inverse, des communautés sont classées comme plutôt défavorisées aux plans matériel **et** social. Ces dernières vivent une situation préoccupante (cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4) sans être pour autant les plus défavorisées matériellement et socialement du territoire.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent la position de chaque communauté au regard de l'indice de défavorisation.

Dans la description des « faits saillants », seules les communautés se classant comme étant plus favorisées ou plus défavorisées matériellement et socialement sont décrites, à savoir :

- les communautés très favorisées (Q1-Q1);
- les communautés plutôt favorisées (Q1-Q2, Q2-Q1 et Q2-Q2);
- les communautés plutôt défavorisées (Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4);
- les communautés très défavorisées (Q5-Q5).

L'utilisation des mots *très* et *plutôt* permet de hiérarchiser le niveau de favorisation ou de défavorisation l'un par rapport à l'autre.

## Faits saillants

D'entrée de jeu, l'indice de défavorisation permet de classer les communautés selon leur positionnement matériel et social. Les cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4 identifient les communautés plutôt défavorisées et la case Q5-Q5 identifie les communautés très (les plus) défavorisées du territoire.

## Délimitation géographique

- Une rencontre, réunissant 10 personnes de divers secteurs, a permis de redéfinir le territoire de la MRC de Bellechasse au printemps 2016.
- 25 communautés ont été identifiées en 2016-2017, comparativement à 20 en 2009.
- Plus de la moitié (14/25 : 56 %) des communautés locales ont conservé en 2016-2017, leur découpage géographique de 2009.
- Les 25 communautés locales qui forment la MRC sont réparties en deux secteurs : Bellechasse pôle 1 et Bellechasse pôle 2.
  - Le territoire Bellechasse pôle 1 occupe la partie nord-ouest de la MRC et compte 17 communautés locales. La majorité de ces communautés est intégrée à l'intérieur de municipalités importantes et densément peuplées. On retrouve tout d'abord les communautés Beaumont littoral et Beaumont intérieur (dans la municipalité de Beaumont), les communautés Saint-Michel-de-Bellechasse littoral et Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur (dans la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse).
  - Toujours dans le pôle 1, sept autres communautés locales se partagent les limites de trois municipalités le long de la route 277, à l'ouest de la MRC. Ce sont les communautés Les Rivières, Saint-Henri centre et Saint-Henri périphérie (dans la municipalité de Saint-Henri), Saint-Anselme centre et Saint-Anselme périphérie (dans la municipalité de Saint-Anselme) ainsi que Sainte-Claire est et Sainte-Claire ouest (dans la municipalité de Sainte-Claire). Ces sept communautés sont adjacentes les unes par rapport aux autres. Les communautés locales de Saint-Henri centre et de Saint-Anselme centre sont plus densément peuplées que les autres.

- Les six autres communautés locales de la zone 1 correspondent aux limites géographiques des municipalités dont elles portent le nom, soit Saint-Charles-de-Bellechasse, La Durantaye, Saint-Vallier, Saint-Gervais, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse.
- Le territoire Bellechasse pôle 2 occupe la partie sud-est de la MRC et compte 8 communautés locales : Saint-Raphaël, Saint-Nérée de Bellechasse, Armagh, Saint-Damien-de-Buckland, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Philémon, Saint-Malachie ainsi que Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester. Toutes ces communautés correspondent aux municipalités dont elles portent le nom à l'exception de la dernière communauté Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester qui compte deux municipalités. Les communautés du pôle 2 sont, pour la plupart, peu densément peuplées.

## Changements dans les territoires par rapport à 2009

Même si le nombre de communautés est à première vue assez similaire pour la MRC, cinq changements ont été apportés dans le découpage de territoires :

- La communauté Saint-Michel/La Durantaye a été divisée en trois parties distinctes : La Durantaye, Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur et Saint-Michel-de-Bellechasse littoral.
- Saint-Raphaël et Saint-Nérée-de-Bellechasse, qui étaient auparavant regroupées en une seule communauté, ont été divisées en deux parties et chacune est devenue une communauté à part entière.
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et Saint-Philémon, qui étaient auparavant regroupées en une seule communauté, ont été divisées en deux parties et chacune est devenue une communauté à part entière.
- La communauté de Saint-Anselme/Honfleur a été réorganisée comme suit : Honfleur est devenue une communauté à part entière tandis qu'une partie de Saint-Anselme est devenue une communauté à part entière, nommée Saint-Anselme centre (elle possède une plus grande superficie que l'ancien Saint-Anselme urbain). La partie de Saint-Anselme rural se nomme maintenant Saint-Anselme périphérie et a une superficie réduite.
- L'ancienne couronne de la municipalité de Saint-Henri a été divisée en deux parties : une partie nommée Les Rivières au nord et une autre partie nommée périphérie au sud. Chacune est devenue une communauté à part entière.

## Défavorisation matérielle et sociale

### Situation des 25 communautés locales parmi l'ensemble des 236 communautés qui composent la région

Cette section a pour but de démontrer comment se répartissent les communautés de la MRC dans l'ensemble de la région.

- Aucune communauté locale de la MRC de Bellechasse n'est positionnée comme étant très défavorisée matériellement et socialement par rapport à la région de la Chaudière-Appalaches.
- On retrouve trois communautés plutôt défavorisées matériellement et socialement, soit Armagh, Saint-Damien-de-Buckland et Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland. Ces trois communautés, toutes situées au sud-est de la MRC, sont adjacentes les unes par rapport aux autres. Fait particulier, toutes les communautés locales qui affichent un quelconque niveau de défavorisation matérielle et/ou sociale occupent le sud-est de la MRC, tandis que les communautés dites en équilibre ou favorisées sont situées au nord le long du fleuve ou dans la portion ouest de la MRC.

### Situation des 25 communautés locales parmi l'ensemble des communautés de la MRC de Bellechasse

Maintenant que la position des communautés locale est connue dans la région, les communautés les plus favorisées et les plus défavorisées de la MRC s'identifient comme suit :

- Une seule communauté locale, Armagh, est positionnée comme étant très défavorisée matériellement et socialement. Cette communauté est située à l'est de la MRC.
- Bellechasse compte cinq communautés locales plutôt défavorisées : La Durantaye, Saint-Nérée-de-Bellechasse, Saint-Damien-de-Buckland, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland ainsi que Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester. Ces communautés contiguës occupent pour la plupart le sud de la MRC, à l'exception de La Durantaye, située plus au nord.
- Par ailleurs, trois communautés très favorisées matériellement et socialement occupent le nord de la MRC : Saint-Henri Les Rivières, Beaumont littoral et Saint-Michel-de-Bellechasse littoral. Ces deux dernières font directement face au Fleuve Saint-Laurent. De façon générale, les communautés les mieux positionnées au regard de l'indice de défavorisation sont groupées au nord de la MRC, par opposition aux communautés moins favorisées qui sont situées au sud.



## En bref

- Plusieurs éléments caractérisent la MRC de Bellechasse. Tout d'abord, à l'échelle de la MRC, Armagh est la seule communauté très défavorisée. La plupart des communautés défavorisées matériellement et/ou socialement sont concentrées géographiquement dans le sud-est, comparativement aux communautés favorisées qui se situent au nord et à l'ouest de la MRC. Les communautés défavorisées sont aussi moins densément peuplées.

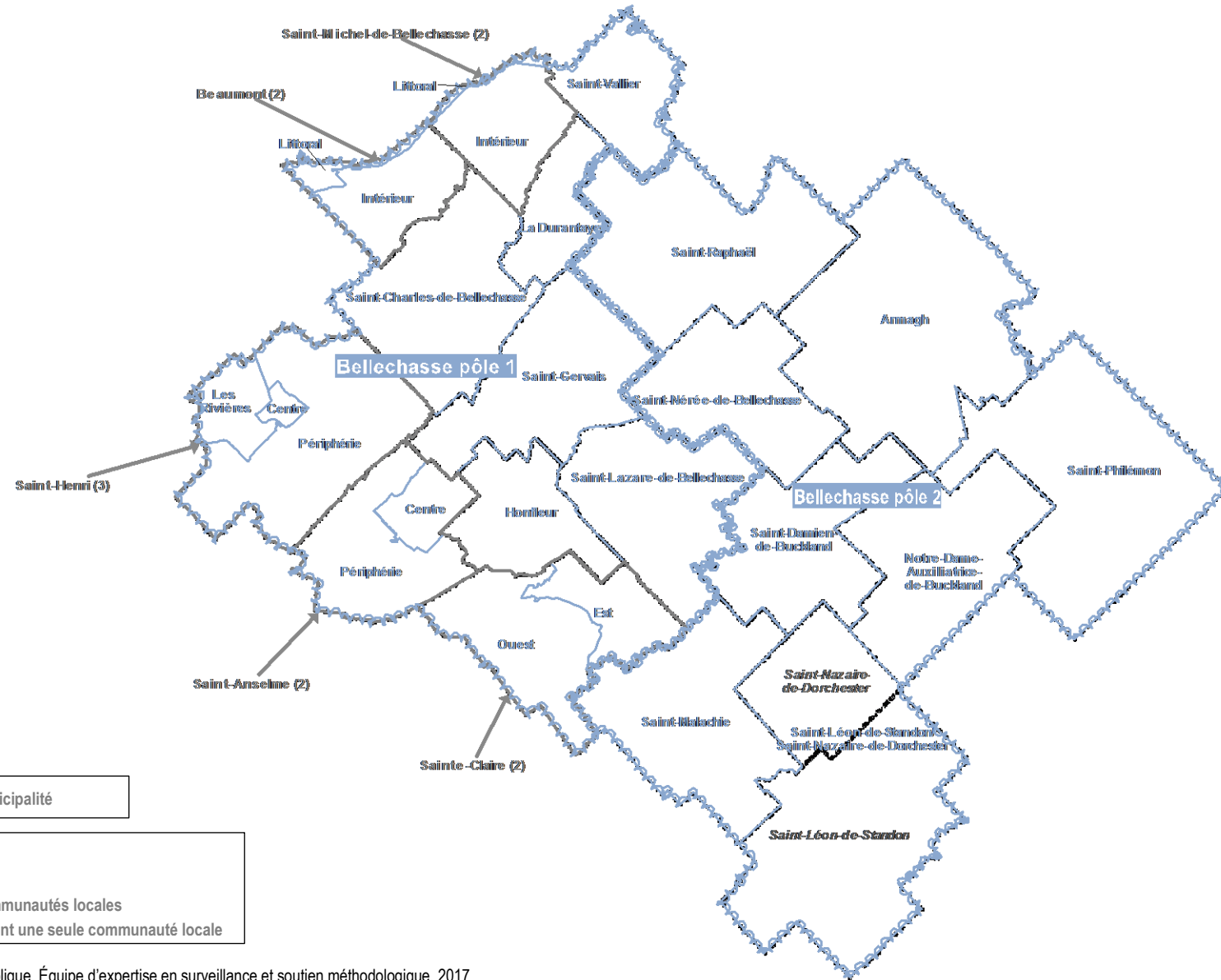
## La MRC de Bellechasse

- De façon générale, la MRC de Bellechasse présente un tableau généralement favorable lorsque comparée à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. D'entrée de jeu, elle affiche une croissance démographique continue de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016. Cette croissance est supérieure à celle de la région au cours des deux mêmes périodes. La MRC affiche toutefois une proportion moins élevée que Chaudière-Appalaches de personnes de 0 à 17 ans et une proportion plus élevée de personnes de 65 ans et plus, ce qui en fait une population davantage vieillissante.
- La MRC compte également une proportion moins élevée que la région de personnes de 15 ans et plus vivant seules, de personnes de 15 ans et plus qui sont séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 18 ans. La MRC enregistre une proportion moins élevée de familles avec un enfant de moins de 5 ans que la région mais des proportions plus élevées de familles avec trois enfants ou plus.
- Le portrait est comparable au plan matériel qu'au plan démographique puisque la MRC affiche une proportion inférieure à la région de personnes de 15 ans et plus sans emploi (inoccupation) et une proportion semblable à la région de personnes de faible revenu. Le revenu personnel moyen est légèrement inférieur dans la MRC de Bellechasse que dans la région. Au chapitre de la scolarité, la MRC compte toutefois une proportion plus élevée de personnes n'ayant aucun diplôme d'études secondaires et une proportion moins élevée de personnes possédant un certificat, diplôme ou grade universitaire.
- La seule communauté très défavorisée matériellement et socialement, Armagh, améliore son positionnement en passant de l'échelle de la MRC à celle de la région. Les communautés très favorisées matériellement et socialement (Saint-Michel-de-Bellechasse- littoral, de Beaumont littoral et de Saint-Henri Les Rivières) conservent leur positionnement. Les autres recueillent généralement un positionnement moins favorable dans la MRC que la région.

## 1. Délimitation géographique

### CARTE 1.1 Les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2016-2017

# CARTE 1.1 Les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2016-2017



( ) Nombre de communautés locales dans la municipalité

- Limites des zones
- Limites des communautés locales
- Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales
- Limites de municipalités regroupées constituant une seule communauté locale

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017



## 2. Données démographiques

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

**TABLEAU 2.1** Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2006, 2011 et 2016

- Population totale 2006, 2011 et 2016 [1]
- Accroissement de population [2]  
2006-2011 et 2011-2016

Nouveauté : population 2016

**TABLEAU 2.2** Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés [3]
- Population selon les grands groupes d'âge [4]

Nouveaux groupes d'âge

**TABLEAU 2.3** Données démographiques : proportion de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés, en proportion [5]
- Population selon les grands groupes d'âge, en proportion [6]

Nouveaux groupes d'âge

### Définitions

[1] Population totale selon les années du recensement.

[2] Écart entre la population de l'année la plus récente avec celle de la moins récente parmi la population de l'année la moins récente, en nombres et en proportions

[3] [4] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge, en nombres

[5] [6] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge parmi la population totale

**TABLEAU 2.1 Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2006, 2011 et 2016**

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	1 045	1 045	0,0	1 060	1,4
	La Durantaye	700	720	2,9	755	4,9
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	945	990	4,8	990	0,0
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	725	820	13,1	825	0,6
	Beaumont littoral	1 215	1 280	5,3	1 390	8,6
	Beaumont intérieur	965	1 135	17,6	1 555	37,0
	Saint-Charles-de-Bellechasse	2 160	2 250	4,2	2 395	6,4
	Saint-Henri centre	1 160	1 715	47,8	1 670	-2,6
	Saint-Henri périphérie	2 040	1 990	-2,5	2 215	11,3
	Saint-Henri Les Rivières	900	1 315	46,1	1 730	31,6
	Saint-Anselme centre	1 750	2 010	14,9	2 450	21,9
	Saint-Anselme périphérie	1 470	1 450	-1,4	1 490	2,8
	Honfleur	790	765	-3,2	850	11,1
	Sainte-Claire est	1 475	1 555	5,4	1 605	3,2
	Sainte-Claire ouest	1 620	1 770	9,3	1 760	-0,6
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	1 155	1 170	1,3	1 290	10,3
	Saint-Gervais	1 925	2 060	7,0	2 155	4,6
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>22 040</b>	<b>24 040</b>	<b>9,1</b>	<b>26 185</b>	<b>8,9</b>

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	1 415	1 490	5,3	1 515	1,7
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	1 620	1 485	-8,3	1 490	0,3
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	815	785	-3,7	770	-1,9
	Saint-Philémon	790	740	-6,3	715	-3,4
	Saint-Damien-de-Buckland	1 945	2 070	6,4	1 955	-5,6
	Armagh	1 615	1 490	-7,7	1 490	0,0
	Saint-Nérée	785	740	-5,7	740	0,0
	Saint-Raphaël	2 300	2 460	7,0	2 390	-2,8
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>11 285</b>	<b>11 260</b>	<b>-0,2</b>	<b>11 065</b>	<b>-1,7</b>
MRC de Bellechasse	33 325	35 300	5,9	37 250	5,5	
Chaudière-Appalaches	393 670	410 830	4,4	420 080	2,3	
Le Québec	7 546 130	7 903 000	4,7	8 164 360	3,3	

Une décroissance de population est une situation défavorable

Source : Statistique Canada, recensements, 2006, 2011 et 2016

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABLEAU 2.2 Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, par groupe d'âge, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	65	75	90	70	195	355	120	100	230	615	220	880	1 045
	La Durantaye	45	50	50	55	155	250	85	40	145	465	125	605	720
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	65	50	80	60	220	310	115	90	195	590	205	835	990
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	60	55	45	40	160	275	125	40	160	470	165	675	820
	Beaumont littoral	90	120	75	100	290	425	145	45	285	825	190	1 045	1 280
	Beaumont intérieur	90	80	70	110	285	315	115	85	240	720	200	935	1 135
	Saint-Charles-de-Bellechasse	145	140	165	200	485	700	185	230	450	1 385	415	1 890	2 250
	Saint-Henri centre	180	105	100	125	535	425	130	105	385	1 090	235	1 370	1 715
	Saint-Henri périphérie	120	160	160	175	480	620	170	100	440	1 265	270	1 630	1 990
	Saint-Henri Les Rivières	150	100	90	120	460	290	85	35	340	870	120	1 020	1 315
	Saint-Anselme centre	135	115	125	190	465	580	210	185	375	1 235	395	1 705	2 010
	Saint-Anselme périphérie	90	100	105	130	365	440	135	75	295	940	210	1 210	1 450
	Honfleur	40	50	50	75	175	275	60	40	140	520	100	645	765
	Sainte-Claire est	75	95	95	110	330	540	170	150	265	980	320	1 350	1 555
	Sainte-Claire ouest	125	90	140	160	405	570	140	150	355	1 130	290	1 490	1 770
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	110	70	55	115	285	315	125	100	235	730	225	965	1 170
	Saint-Gervais	155	160	180	170	510	550	165	175	495	1 240	340	1 650	2 060
<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>1 735</b>	<b>1 575</b>	<b>1 700</b>	<b>2 020</b>	<b>5 795</b>	<b>7 245</b>	<b>2 285</b>	<b>1 720</b>	<b>5 010</b>	<b>15 055</b>	<b>4 005</b>	<b>19 915</b>	<b>24 050</b>	



Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	90	75	100	115	330	505	160	110	265	955	270	1 275	1 490
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	80	65	100	115	275	535	160	165	245	925	325	1 295	1 485
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	40	35	60	65	140	300	100	45	135	505	145	690	785
	Saint-Philémon	15	30	45	65	115	275	125	65	90	455	190	670	740
	Saint-Damien-de-Buckland	105	120	115	130	390	655	240	330	340	1 175	570	1 805	2 070
	Armagh	85	75	95	90	280	515	175	175	255	880	350	1 280	1 490
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	45	40	30	45	160	300	70	55	115	510	125	655	740
	Saint-Raphaël	185	170	155	160	565	765	260	220	510	1 480	480	2 025	2 460
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>610</b>	<b>595</b>	<b>700</b>	<b>780</b>	<b>2 255</b>	<b>3 855</b>	<b>1 290</b>	<b>1 150</b>	<b>1 905</b>	<b>6 895</b>	<b>2 440</b>	<b>9 705</b>	<b>11 265</b>
MRC de Bellechasse	2 360	2 165	2 390	2 800	8 050	11 100	3 580	2 880	6 915	21 950	6 460	29 625	35 320	
Chaudière-Appalaches	27 985	25 370	28 170	33 170	98 345	129 085	38 565	30 125	81 525	260 600	68 690	344 095	410 830	
Le Québec	523 395	478 440	544 635	693 315	2 041 145	2 364 380	694 965	562 725	1 546 470	5 098 840	1 257 690	6 644 380	7 903 000	

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABLEAU 2.3 Données démographiques : proportion de personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, par groupe d'âge, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	6,2	7,2	8,6	6,7	18,7	34,0	11,5	9,6	22,0	58,9	21,1	84,2
	La Durantaye	6,3	6,9	6,9	7,6	21,5	34,7	11,8	5,6	20,1	64,6	17,4	84,0
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	6,6	5,1	8,1	6,1	22,2	31,3	11,6	9,1	19,7	59,6	20,7	84,3
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	7,3	6,7	5,5	4,9	19,5	33,5	15,2	4,9	19,5	57,3	20,1	82,3
	Beaumont littoral	7,0	9,4	5,9	7,8	22,7	33,2	11,3	3,5	22,3	64,5	14,8	81,6
	Beaumont intérieur	7,9	7,0	6,2	9,7	25,1	27,8	10,1	7,5	21,1	63,4	17,6	82,4
	Saint-Charles-de-Bellechasse	6,4	6,2	7,3	8,9	21,6	31,1	8,2	10,2	20,0	61,6	18,4	84,0
	Saint-Henri centre	10,5	6,1	5,8	7,3	31,2	24,8	7,6	6,1	22,4	63,6	13,7	79,9
	Saint-Henri périphérie	6,0	8,0	8,0	8,8	24,1	31,2	8,5	5,0	22,1	63,6	13,6	81,9
	Saint-Henri Les Rivières	11,4	7,6	6,8	9,1	35,0	22,1	6,5	2,7	25,9	66,2	9,1	77,6
	Saint-Anselme centre	6,7	5,7	6,2	9,5	23,1	28,9	10,4	9,2	18,7	61,4	19,7	84,8
	Saint-Anselme périphérie	6,2	6,9	7,2	9,0	25,2	30,3	9,3	5,2	20,3	64,8	14,5	83,4
	Honfleur	5,2	6,5	6,5	9,8	22,9	35,9	7,8	5,2	18,3	68,0	13,1	84,3
	Sainte-Claire est	4,8	6,1	6,1	7,1	21,2	34,7	10,9	9,6	17,0	63,0	20,6	86,8
	Sainte-Claire ouest	7,1	5,1	7,9	9,0	22,9	32,2	7,9	8,5	20,1	63,8	16,4	84,2
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	9,4	6,0	4,7	9,8	24,4	26,9	10,7	8,5	20,1	62,4	19,2	82,5
	Saint-Gervais	7,5	7,8	8,7	8,3	24,8	26,7	8,0	8,5	24,0	60,2	16,5	80,1
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>	<b>8,4</b>	<b>24,1</b>	<b>30,1</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>20,8</b>	<b>62,6</b>	<b>16,7</b>	<b>82,8</b>

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	6,0	5,0	6,7	7,7	22,1	33,9	10,7	7,4	17,8	64,1	18,1	85,6
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	5,4	4,4	6,7	7,7	18,5	36,0	10,8	11,1	16,5	62,3	21,9	87,2
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	5,1	4,5	7,6	8,3	17,8	38,2	12,7	5,7	17,2	64,3	18,5	87,9
	Saint-Philémon	2,0	4,1	6,1	8,8	15,5	37,2	16,9	8,8	12,2	61,5	25,7	90,5
	Saint-Damien-de-Buckland	5,1	5,8	5,6	6,3	18,8	31,6	11,6	15,9	16,4	56,8	27,5	87,2
	Armagh	5,7	5,0	6,4	6,0	18,8	34,6	11,7	11,7	17,1	59,1	23,5	85,9
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	6,1	5,4	4,1	6,1	21,6	40,5	9,5	7,4	15,5	68,9	16,9	88,5
	Saint-Raphaël	7,5	6,9	6,3	6,5	23,0	31,1	10,6	8,9	20,7	60,2	19,5	82,3
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,3</b>	<b>6,2</b>	<b>6,9</b>	<b>20,0</b>	<b>34,2</b>	<b>11,5</b>	<b>10,2</b>	<b>16,9</b>	<b>61,2</b>	<b>21,7</b>	<b>86,2</b>
MRC de Bellechasse	6,7	6,1	6,8	7,9	22,8	31,4	10,1	8,2	19,6	62,1	18,3	83,9	
Chaudière-Appalaches	6,8	6,2	6,9	8,1	23,9	31,4	9,4	7,3	19,8	63,4	16,7	83,8	
Le Québec	6,6	6,1	6,9	8,8	25,8	29,9	8,8	7,1	19,6	64,5	15,9	84,1	

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

### 3. Données sociales

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

**TABLEAU 3.1** Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011

- Habitant un centre urbain [1]
- Ayant déménagé 1 an auparavant et 5 ans auparavant [2]
- Immigrant [3]
- Langue maternelle anglaise [4]
- Connaissance des deux langues officielles [5]

Nouvel indicateur

3 nouveaux indicateurs

**TABLEAU 3.2** Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon certaines conditions, en 2011

- Vivant en ménages privés [6]
- Vivant en ménages collectifs [7]
- Séparées, divorcées ou veuves [8]
- Vivant seules [9]

Nouvel indicateur

#### Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population habitant dans un centre où la concentration démographique est d'au moins 1 000 habitants et la densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré. La proportion est calculée parmi la population totale.

[2] Population qui n'occupait pas le même domicile à la date de référence, le 10 mai 2011, que celui qu'elle occupait un an plus tôt et 5 ans plus tôt. La proportion est calculée parmi la population totale.

[3] Désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Dans l'ENM de 2011, « Immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011. La proportion est calculée parmi la population totale.

[4] Population ayant comme première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé le 10 mai 2011, l'anglais. La proportion est calculée parmi la population totale.

[5] Population qui peut soutenir une conversation en anglais et en français soient les deux langues officielles. La proportion est calculée parmi la population totale.

[6] Personne ou groupe de personnes occupant un même logement privé.

[7] Population vivant dans un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et/ou par des personnes présentes temporairement. La proportion est calculée parmi la population totale.

[8] Fait référence à l'état matrimonial de la personne selon la loi. Les personnes mariées peuvent être de sexe opposé ou de même sexe. On entend par séparé(e) : Une personne mariée, mais qui ne vit plus avec son conjoint ou sa conjointe (pour une raison autre que la maladie, le travail ou les études) et qui n'a pas obtenu de divorce. On entend par divorcé(e) : une personne qui a obtenu un divorce légal et qui ne s'est pas remariée. On entend par veuf ou veuve : une personne dont le conjoint ou la conjointe est décédé(e) et qui ne s'est pas remariée. La somme de ces trois catégories compose l'indicateur. La proportion est calculée parmi la population de 15 ans et plus.

[9] Population vivant seule dans un ménage privé sans personne apparentée ou personne non apparentée. La proportion est calculée parmi la population totale de 15 ans et plus.

### 3. Données sociales (suite)

**TABLEAU 3.3** Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon certaines caractéristiques, en 2011

- Familles [1]
- Familles monoparentales [2]
- Familles avec enfants de moins de 18 ans, totales [3] et monoparentales [4]
- Familles avec enfants de 0 à 5 ans [5]
- Nombre moyen d'enfant par famille [6]
- Familles de 3 enfants ou plus [7]

4 nouveaux indicateurs

**TABLEAU 3.4** Données sociales : nombre et répartition (%) des logements dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon certaines caractéristiques, en 2011

- Logements privés [8]
- Propriétaires [9]
- Logements nécessitant des réparations majeures [10]
- Logements de taille insuffisante [11]
- Propriétaires ou locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement [12]

3 nouveaux indicateurs

#### Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Une famille de recensement est composée par une des trois situations suivantes : 1) un couple marié (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints) 2) un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires) 3) un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

[2] Une famille de recensement composée de la situation suivante : un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant.

[3] Est une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Pour être inclus, les enfants doivent vivre dans le même logement que la famille, sans conjoint marié, partenaire en union libre ni enfants à eux vivant dans le même ménage. Dans une famille de recensement, les enfants peuvent être des enfants naturels, par alliance ou par adoption. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[4] Est une famille monoparentale est un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant de moins de 18 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

[5] Une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 6 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[6] Nombre moyen d'enfant par famille

[7] Une famille de recensement qui comprend 3 enfants ou plus, peu importe l'âge des enfants. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[8] Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige

[9] Population dans les ménages qui possèdent son logement privé

[10] Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds

[11] Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la Norme nationale d'occupation (NNO). La taille convenable du logement détermine le nombre de chambres à coucher requis pour un ménage compte tenu de l'âge, du sexe et des relations entre les membres du ménage. La taille convenable du logement et la NNO sur laquelle elle se fonde ont été élaborées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à l'issue de consultations menées auprès d'organismes provinciaux de l'habitation. Chambres : Désigne les pièces d'un logement privé utilisées principalement pour y dormir, même si elles sont maintenant utilisées à d'autres fins, par exemple, en tant que chambre d'ami ou comme salle de télévision. Les pièces qui sont actuellement utilisées comme chambres à coucher sont comptées comme des chambres à coucher, même si elles n'étaient pas conçues à cet effet au départ (tel que les chambres à coucher au sous-sol fini). Les chambres à coucher excluent les pièces conçues à d'autres fins pendant la journée, telles que les salons et les salles à manger, même si elles peuvent être utilisées pour y dormir la nuit. Par définition, les logements privés d'une pièce, tels que les studios, ne comptent aucune chambre à coucher.

[12] Pourcentage du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement. Ces dépenses comprennent le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque, l'impôt foncier et les frais de condominium (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. On obtient ce pourcentage en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant le résultat par 100. La population dans la catégorie 30 % ou plus est présentée parmi la population des logements non agricoles occupés par leur propriétaire ou par un locataire.

**TABLEAU 3.1 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant*		Ayant déménagé 5 ans auparavant*		Immigrant*		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	0	0,0	30	3,1	245	25,8	10	1,0	5	0,5	215	20,6
	La Durantaye	0	0,0	30	4,2	200	29,0	0	0,0	5	0,7	115	16,0
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	0	0,0	30	3,2	165	18,8	0	0,0	0	0,0	205	21,5
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	0	0,0	40	4,8	210	26,6	10	1,2	5	0,6	295	36,0
	Beaumont littoral	0	0,0	80	6,6	240	20,3	40	3,3	20	1,6	400	31,3
	Beaumont intérieur	0	0,0	75	7,0	410	39,8	0	0,0	20	1,8	230	20,2
	Saint-Charles-de-Bellechasse	1 295	57,7	150	6,8	415	19,6	20	0,9	15	0,7	370	16,6
	Saint-Henri centre	1 700	99,1	190	11,6	755	49,7	25	1,5	10	0,6	365	21,3
	Saint-Henri périphérie	370	18,6	280	14,4	650	34,9	0	0,0	20	1,0	365	18,3
	Saint-Henri Les Rivières	0	0,0	220	17,1	495	41,4	0	0,0	5	0,4	300	22,8
	Saint-Anselme centre	1 675	83,3	180	9,5	420	23,7	20	1,0	15	0,8	335	17,0
	Saint-Anselme périphérie	425	29,4	55	3,9	205	14,8	0	0,0	10	0,7	235	16,4
	Honfleur	0	0,0	65	8,6	175	23,2	0	0,0	0	0,0	115	15,0
	Sainte-Claire est	1 250	80,4	135	8,8	430	29,9	0	0,0	5	0,3	250	16,7
	Sainte-Claire ouest	875	49,4	170	10,2	430	27,2	0	0,0	5	0,3	285	16,1
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	0	0,0	45	3,8	300	28,0	0	0,0	5	0,4	165	14,2
	Saint-Gervais	0	0,0	65	3,3	395	21,2	15	0,7	5	0,2	285	14,0
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>7 590</b>	<b>31,6</b>	<b>1 855</b>	<b>8,0</b>	<b>6 140</b>	<b>27,8</b>	<b>230</b>	<b>1,0</b>	<b>150</b>	<b>0,6</b>	<b>4 530</b>	<b>19,0</b>

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant*		Ayant déménagé 5 ans auparavant*		Immigrant*		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	0	0,0	55	3,9	385	28,5	0	0,0	55	3,8	315	21,4
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	0	0,0	15	1,0	165	11,5	0	0,0	10	0,7	165	11,1
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	0	0,0	75	9,6	270	37,0	0	0,0	5	0,6	100	12,7
	Saint-Philémon	0	0,0	25	3,5	190	26,8	0	0,0	0	0,0	95	13,0
	Saint-Damien-de-Buckland	1 620	78,3	205	11,9	380	23,2	0	0,0	5	0,3	325	17,6
	Armagh	0	0,0	110	7,7	500	36,2	0	0,0	5	0,3	205	14,0
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	0	0,0	45	6,3	150	21,4	0	0,0	10	1,4	115	15,4
	Saint-Raphaël	1 355	55,0	205	8,9	635	28,9	45	1,9	20	0,8	310	12,9
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>2 975</b>	<b>26,4</b>	<b>730</b>	<b>6,9</b>	<b>2 675</b>	<b>26,4</b>	<b>100</b>	<b>0,9</b>	<b>110</b>	<b>1,0</b>	<b>1 635</b>	<b>15,0</b>
MRC de Bellechasse	10 565	29,9	2 585	7,6	8 820	27,4	335	1,0	265	0,8	6 165	17,7	
Chaudière-Appalaches	244 935	59,6	32 825	8,3	104 440	27,7	5 635	1,4	3 435	0,9	94 020	23,2	
Le Québec	6 368 270	80,6	901 675	11,8	2 714 770	37,2	974 890	12,6	599 225	7,8	3 328 730	42,6	

\* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC  
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)  
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011 et ENM, 2011 pour les immigrants et la mobilité 1 an et 5 ans  
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABLEAU 3.2 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon certaines conditions, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (parmi la population totale)		Personnes vivant en ménages collectifs (parmi la population totale)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (parmi les 15 ans et plus)*		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (parmi les 15 ans et plus)*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	1 040	99,5	5	0,5	155	17,7	125	14,3
	La Durantaye	720	100,0	0	0,0	100	16,5	90	14,9
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	955	96,5	40	4,0	130	15,6	85	10,2
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	815	99,4	10	1,2	110	16,2	75	11,0
	Beaumont littoral	1 260	98,4	20	1,6	130	12,4	90	8,6
	Beaumont intérieur	1 105	97,4	30	2,6	155	16,4	95	10,1
	Saint-Charles-de-Bellechasse	2 180	96,9	70	3,1	305	16,2	230	12,2
	Saint-Henri centre	1 680	98,0	35	2,0	210	15,3	180	13,1
	Saint-Henri périphérie	1 990	100,0	0	0,0	265	16,3	195	12,0
	Saint-Henri Les Rivières	1 315	100,0	0	0,0	100	9,8	105	10,2
	Saint-Anselme centre	1 935	96,3	75	3,7	295	17,3	215	12,6
	Saint-Anselme périphérie	1 425	98,3	25	1,7	175	14,5	135	11,2
	Honfleur	760	99,3	5	0,7	65	10,0	70	10,8
	Sainte-Claire est	1 500	96,5	55	3,5	245	18,1	235	17,4
	Sainte-Claire ouest	1 700	96,0	70	4,0	250	16,8	200	13,5
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	1 150	98,3	20	1,7	150	15,5	130	13,5
	Saint-Gervais	2 005	97,3	55	2,7	240	14,5	200	12,1
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>23 535</b>	<b>97,9</b>	<b>510</b>	<b>2,1</b>	<b>3 065</b>	<b>15,4</b>	<b>2 450</b>	<b>12,3</b>



Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (parmi la population totale)		Personnes vivant en ménages collectifs (parmi la population totale)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (parmi les 15 ans et plus)*		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (parmi les 15 ans et plus)*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	1 435	96,3	50	3,4	215	16,9	210	16,5
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	1 465	98,7	15	1,0	235	18,1	220	16,9
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	780	99,4	5	0,6	135	19,6	110	15,9
	Saint-Philémon	720	97,3	25	3,4	115	17,2	105	15,7
	Saint-Damien-de-Buckland	1 755	84,8	320	15,5	330	18,2	270	14,9
	Armagh	1 440	96,6	50	3,4	265	20,6	240	18,7
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	725	98,0	15	2,0	120	18,3	110	16,8
	Saint-Raphaël	2 375	96,5	90	3,7	340	17,5	295	14,5
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>10 700</b>	<b>95,0</b>	<b>570</b>	<b>5,1</b>	<b>1 770</b>	<b>18,2</b>	<b>1 570</b>	<b>16,2</b>
MRC de Bellechasse	34 235	96,9	1 075	3,0	4 835	16,3	4 020	13,6	
Chaudière-Appalaches	400 760	97,5	10 025	2,4	61 560	17,9	50 750	14,7	
Le Québec	7 732 835	97,8	169 060	2,1	1 274 855	19,2	1 094 410	16,5	

\* Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation sociale, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC  
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)  
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABLEAU 3.3 Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon certaines caractéristiques, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés  Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)*		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille  Nombre moyen	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	315	40	12,7	110	34,9	20	18,2	40	11,9	0,9	30	9,5
	La Durantaye	220	20	9,1	80	36,4	15	18,8	35	15,9	0,9	35	15,9
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	290	35	12,1	110	37,9	15	13,6	50	16,4	1,0	30	10,3
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	255	20	7,8	90	34,3	10	11,4	40	15,7	0,9	20	7,8
	Beaumont littoral	390	30	7,7	160	41,0	20	12,5	60	14,7	1,0	35	9,0
	Beaumont intérieur	345	30	8,7	140	40,6	20	14,3	65	18,1	1,0	35	10,1
	Saint-Charles-de-Bellechasse	645	85	13,2	255	39,5	45	17,6	105	16,3	1,0	55	8,5
	Saint-Henri centre	515	65	12,6	225	43,2	35	15,7	120	23,3	1,0	35	6,9
	Saint-Henri périphérie	600	65	10,8	265	43,8	50	19,0	95	15,4	1,0	70	11,8
	Saint-Henri Les Rivières	400	40	10,0	200	49,4	30	15,2	100	25,0	1,0	35	8,8
	Saint-Anselme centre	580	75	12,9	225	38,8	55	24,4	90	15,5	1,0	50	8,6
	Saint-Anselme périphérie	425	55	12,9	175	41,2	35	20,0	65	14,7	1,1	45	10,6
	Honfleur	235	10	4,3	80	34,0	10	12,5	35	14,9	0,9	20	8,7
	Sainte-Claire est	460	65	14,1	160	34,2	45	28,6	60	12,5	0,8	35	7,5
	Sainte-Claire ouest	500	55	11,0	210	41,5	40	19,3	85	16,5	1,0	50	10,1
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	335	40	11,9	130	38,1	25	19,6	70	20,9	1,1	35	10,6
	Saint-Gervais	575	70	12,2	255	43,9	45	17,8	105	18,3	1,2	65	11,2
<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>7 090</b>	<b>800</b>	<b>11,3</b>	<b>2 840</b>	<b>40,1</b>	<b>500</b>	<b>17,6</b>	<b>1 200</b>	<b>16,9</b>	<b>1,0**</b>	<b>705</b>	<b>9,9</b>	

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés  Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)*		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille  Nombre moyen	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	420	45	10,7	155	36,9	25	16,1	55	12,5	0,9	40	9,4
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	430	60	14,0	150	34,3	30	20,3	45	9,9	0,9	40	9,2
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	230	25	10,9	70	29,3	15	22,2	30	12,0	0,9	20	8,7
	Saint-Philémon	220	30	13,6	55	23,9	10	19,0	20	8,0	0,8	15	6,7
	Saint-Damien-de-Buckland	525	80	15,2	205	38,6	50	24,7	85	15,7	0,9	40	7,6
	Armagh	430	55	12,8	140	32,0	20	14,5	55	12,8	0,8	35	8,2
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	235	25	10,6	70	28,7	15	22,2	35	13,8	0,7	5	2,2
	Saint-Raphaël	720	90	12,5	285	39,6	55	19,3	135	18,8	1,0	70	9,8
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>3 210</b>	<b>415</b>	<b>12,9</b>	<b>1 105</b>	<b>34,4</b>	<b>210</b>	<b>19,0</b>	<b>440</b>	<b>13,7</b>	<b>0,9**</b>	<b>260</b>	<b>8,1</b>
MRC de Bellechasse	10 300	1 215	11,8	3 945	38,3	715	18,1	1 630	15,8	1,0	960	9,3	
Chaudière-Appalaches	119 295	15 430	12,9	47 705	40,0	9 605	20,1	19 665	16,5	1,0	10 285	8,6	
Le Québec	2 203 630	365 510	16,6	931 505	42,3	230 140	24,7	381 425	17,3	1,0	190 075	8,6	

\* Cet indicateur fait partie de l'indice de défavorisation sociale, la proportion est la même dans les deux sections

\*\* La donnée de Saint-Vallier est dans le pôle 2 pour l'indicateur nombre d'enfant moyen par famille seulement

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)

Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABEAU 3.4 Données sociales: nombre et répartition (%) des logements dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon certaines caractéristiques, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Logements privés	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures (parmi les logements privés)*		De taille insuffisante (parmi les logements privés)*		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (logements privés dont le revenu est supérieur à 0)*		
		%		Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	38,5	450	355	78,9	35	7,8	25	5,6	45	10,6	
	La Durantaye	40,5	310	235	75,8	15	4,8	0	0,0	30	10,5	
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	37,3	385	325	84,4	55	14,3	0	0,0	15	4,1	
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	28,2	340	290	85,3	0	0,0	15	4,4	25	7,7	
	Beaumont littoral	26,1	490	465	94,9	55	11,2	0	0,0	35	7,1	
	Beaumont intérieur	29,8	440	395	89,8	0	0,0	0	0,0	75	17,0	
	Saint-Charles-de-Bellechasse	38,4	895	725	81,0	45	5,0	0	0,0	110	12,7	
	Saint-Henri centre	27,2	695	535	77,0	25	3,6	35	5,0	90	12,9	
	Saint-Henri périphérie	36,6	800	645	80,6	45	5,6	0	0,0	190	26,0	
	Saint-Henri Les Rivières	30,2	515	430	83,5	0	0,0	0	0,0	85	16,7	
	Saint-Anselme centre	30,7	815	620	76,1	55	6,7	25	3,1	100	12,4	
	Saint-Anselme périphérie	34,0	605	510	84,3	20	3,3	10	1,7	35	6,1	
	Honfleur	45,0	305	230	75,4	0	0,0	0	0,0	40	14,5	
	Sainte-Claire est	38,1	700	535	76,4	55	7,9	0	0,0	60	8,6	
	Sainte-Claire ouest	37,3	715	510	71,3	25	3,5	30	4,2	140	20,6	
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	44,4	480	385	80,2	30	6,3	0	0,0	35	8,0	
	Saint-Gervais	40,0	785	585	74,5	65	8,3	45	5,7	85	12,5	
<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>26,7**</b>	<b>9 725</b>	<b>7 780</b>	<b>80,0</b>	<b>580</b>	<b>6,0</b>	<b>250</b>	<b>2,6</b>	<b>1 205</b>	<b>13,0</b>		

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Logements privés	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures (parmi les logements privés)*		De taille insuffisante (parmi les logements privés)*		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (logements privés dont le revenu est supérieur à 0)*	
		%		Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	35,3	610	515	84,4	50	8,2	0	0,0	95	15,8
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	26,0	655	600	91,6	85	13,0	0	0,0	85	14,0
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	44,1	355	340	95,8	15	4,2	0	0,0	70	20,9
	Saint-Philémon	43,6	335	270	80,6	0	0,0	0	0,0	85	25,4
	Saint-Damien-de-Buckland	46,4	815	620	76,1	20	2,5	0	0,0	70	8,7
	Armagh	33,4	675	570	84,4	100	14,9	10	1,5	155	23,7
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	33,9	345	300	87,0	25	7,2	0	0,0	60	18,5
	Saint-Raphaël	40,6	1 030	795	77,2	120	11,7	30	2,9	90	9,2
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>30,5**</b>	<b>4 815</b>	<b>4 005</b>	<b>83,2</b>	<b>440</b>	<b>9,1</b>	<b>100</b>	<b>2,1</b>	<b>710</b>	<b>15,3</b>
MRC de Bellechasse	28,0	14 545	11 790	81,1	1 025	7,0	345	2,4	1 915	13,8	
Chaudière-Appalaches	22,5	173 410	128 940	74,4	11 305	6,5	3 830	2,2	25 365	14,9	
Le Québec	22,4	3 395 215	2 077 640	61,2	243 130	7,2	161 360	4,8	785 765	23,4	

\* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

\*\* La donnée de Saint-Vallier est dans le pôle 2 pour le TGN seulement

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC  
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)  
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017



## 4. Données économiques

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

**TABLEAU 4.1** Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011

- Inoccupation [1]
- Occupant un emploi à temps plein [2]
- Revenu personnel moyen [3]
- Faible revenu selon la mesure du faible revenu [4]

Nouvel indicateur

Nouvel indicateur

**TABLEAU 4.2** Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon la scolarité, en 2011

- Scolarité selon 5 catégories [5]
  - Aucun certificat, diplôme ou grade
  - Diplôme d'études secondaires
  - École de métiers ou CEGEP
  - Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
  - Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur

4 nouvelles catégories

### Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population non occupée au cours de la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

[2] Population ayant travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2010. Ces dernières devaient préciser si elles avaient travaillé des semaines à plein temps (30 heures ou plus par semaine) ou non en 2010, pour l'ensemble des emplois occupés

[3] Le revenu moyen des particuliers désigne le montant en dollars obtenu en divisant le revenu total de tous les particuliers âgés de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu pour 2010 par le nombre de particuliers ayant un revenu.

[4] Population vivant sous la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage observée au niveau des personnes, où « rajusté » indique que les besoins du ménage sont pris en considération. L'ajustement pour les tailles du ménage correspond au fait que les besoins au niveau du ménage augmentent basé sur l'augmentation du nombre de membres dans le ménage bien que pas toujours selon la même proportion que tout membre additionnel.

La dérivation de la MFR commence par le calcul du revenu du ménage rajusté pour chaque ménage en calculant le revenu du ménage par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage, souvent appelé « échelle d'équivalence ». Ce rajustement du revenu du ménage est assigné à chaque personne dans le ménage privé, et la médiane du revenu rajusté du ménage (où la moitié des personnes se situent au-dessus et l'autre en dessous) est déterminée pour l'ensemble de la population. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement aux mesures sur le faible revenu, les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence.

Taille du ménage	Revenu après impôt
1 personne	19 460
2 personnes	27 521
3 personnes	33 706
4 personnes	38 920
5 personnes	43 514
6 personnes	47 667

Pour convertir à d'autres tailles de ménage, multiplier la valeur d'un ménage composé d'une personne (19 460) par la racine carrée de la taille du ménage désiré (ex : racine carré d'un ménage de 8 personnes=2,8284) = 55 041 \$ pour un ménage de 8 personnes.

[5] Scolarité selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Au niveau détaillé, quelqu'un qui a obtenu un type particulier de certificat, diplôme ou grade n'a pas nécessairement obtenu les qualifications énumérées sous celui-ci dans la hiérarchie. Par exemple, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un « certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat ». Même si certains programmes ne correspondent pas parfaitement à la hiérarchie, la hiérarchie donne quand même une mesure générale du niveau de scolarité.

**TABLEAU 4.1 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi la population de 15 ans et plus)*		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen*	Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt**	
			Nombre	%	Nombre	%	\$	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	38,5	370	43,3	465	92,1	35 736	70	7,6
	La Durantaye	40,5	265	43,8	285	76,0	29 942	170	23,4
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	37,3	385	47,2	375	81,5	31 703	170	17,8
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	28,2	255	37,8	355	82,6	46 480	95	11,2
	Beaumont littoral	26,1	320	31,1	560	77,2	42 828	30	2,8
	Beaumont intérieur	29,8	230	26,7	490	76,6	39 094	110	10,0
	Saint-Charles-de-Bellechasse	38,4	760	39,9	955	80,3	33 670	215	9,6
	Saint-Henri centre	27,2	340	25,8	865	85,2	37 100	115	7,1
	Saint-Henri périphérie	36,6	475	28,7	995	82,6	31 676	210	10,6
	Saint-Henri Les Rivières	30,2	165	16,4	720	83,7	36 185	65	4,9
	Saint-Anselme centre	30,7	585	37,4	825	82,1	33 355	205	10,8
	Saint-Anselme périphérie	34,0	310	24,8	865	91,1	32 907	65	4,2
	Honfleur	45,0	165	26,4	390	83,0	30 772	125	17,0
	Sainte-Claire est	38,1	425	32,9	800	90,4	32 801	165	11,1
	Sainte-Claire ouest	37,3	450	32,0	830	84,7	36 866	255	15,0
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	44,4	305	30,3	580	80,0	28 937	45	3,8
	Saint-Gervais	40,0	590	35,9	935	85,4	28 091	380	19,2
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>26,7***</b>	<b>6 395</b>	<b>32,8</b>	<b>11 295</b>	<b>83,5</b>	<b>34 149***</b>	<b>2 495</b>	<b>10,6</b>



Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi la population de 15 ans et plus)*		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen*	Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt**	
			Nombre	%	Nombre	%	\$	Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	35,3	405	34,5	665	84,7	32 239	240	16,7
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	26,0	650	49,4	530	76,8	25 565	260	17,4
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	44,1	225	33,3	355	77,2	29 227	135	17,2
	Saint-Philémon	43,6	330	52,8	265	77,9	22 367	145	20,3
	Saint-Damien-de-Buckland	46,4	660	43,3	730	76,4	30 371	250	14,2
	Armagh	33,4	550	46,6	560	84,8	29 031	400	27,8
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	33,9	250	38,5	325	79,3	28 387	80	11,0
	Saint-Raphaël	40,6	710	37,9	1065	87,7	28 666	385	16,2
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>30,5***</b>	<b>3 770</b>	<b>41,8</b>	<b>4 490</b>	<b>81,4</b>	<b>29 200***</b>	<b>1 900</b>	<b>17,8</b>
MRC de Bellechasse	28,0	10 160	35,6	15 785	82,9	32 447	4 395	12,8	
Chaudière-Appalaches	22,5	121 645	36,4	178 045	79,9	34 140	51 335	12,8	
Le Québec	22,4	2 594 165	40,1	3 218 615	76,9	36 352	1 284 595	16,7	

\* Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation matérielle, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

\*\* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

\*\*\* La donnée de Saint-Vallier est dans le pôle 2 pour le TGN et le revenu

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)

Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABLEAU 4.2 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, selon la scolarité chez les 15 ans et plus, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Aucun certificat, diplôme ou grade*		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat**		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur**	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 1	Saint-Vallier	38,5	185	21,6	180	21,1	295	34,5	60	7,0	130	15,2
	La Durantaye	40,5	150	25,0	160	26,7	205	34,2	30	5,0	55	9,2
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	37,3	240	29,6	160	19,8	295	36,4	20	2,5	100	12,3
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	28,2	100	14,7	115	16,9	270	39,7	30	4,4	155	22,8
	Beaumont littoral	26,1	115	11,2	185	18,0	440	42,7	50	4,9	235	22,8
	Beaumont intérieur	29,8	155	17,9	185	21,4	390	45,1	20	2,3	115	13,3
	Saint-Charles-de-Bellechasse	38,4	390	20,5	355	18,7	950	50,0	45	2,4	170	8,9
	Saint-Henri centre	27,2	270	20,4	255	19,2	565	42,6	75	5,7	155	11,7
	Saint-Henri périphérie	36,6	435	26,2	345	20,8	725	43,7	25	1,5	125	7,5
	Saint-Henri Les Rivières	30,2	155	15,3	240	23,8	460	45,5	40	4,0	120	11,9
	Saint-Anselme centre	30,7	440	28,1	320	20,4	570	36,4	45	2,9	190	12,1
	Saint-Anselme périphérie	34,0	315	25,1	320	25,5	465	37,1	70	5,6	90	7,2
	Honfleur	45,0	150	24,0	105	16,8	300	48,0	30	4,8	25	4,0
	Sainte-Claire est	38,1	325	25,2	275	21,3	545	42,2	65	5,0	80	6,2
	Sainte-Claire ouest	37,3	360	25,5	390	27,7	575	40,8	30	2,1	55	3,9
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	44,4	340	34,0	150	15,0	425	42,5	40	4,0	50	5,0
	Saint-Gervais	40,0	510	31,1	250	15,2	765	46,6	15	0,9	100	6,1
<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>26,7***</b>	<b>4 635</b>	<b>23,8</b>	<b>3 990</b>	<b>20,5</b>	<b>8 240</b>	<b>42,2</b>	<b>690</b>	<b>3,5</b>	<b>1 945</b>	<b>10,0</b>	

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Aucun certificat, diplôme ou grade*		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat**		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur**	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	35,3	300	25,5	250	21,3	435	37,0	20	1,7	170	14,5
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	26,0	585	44,7	215	16,4	465	35,5	20	1,5	35	2,7
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	44,1	190	28,1	140	20,7	290	43,0	30	4,4	15	2,2
	Saint-Philémon	43,6	275	44,4	155	25,0	165	26,6	0	0,0	20	3,2
	Saint-Damien-de-Buckland	46,4	540	35,4	315	20,7	515	33,8	75	4,9	85	5,6
	Armagh	33,4	365	31,1	310	26,4	385	32,8	25	2,1	90	7,7
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	33,9	235	35,9	155	23,7	210	32,1	0	0,0	40	6,1
	Saint-Raphaël	40,6	480	25,5	390	20,7	880	46,8	25	1,3	100	5,3
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>30,5***</b>	<b>2 980</b>	<b>33,1</b>	<b>1 930</b>	<b>21,4</b>	<b>3 340</b>	<b>37,1</b>	<b>205</b>	<b>2,3</b>	<b>555</b>	<b>6,2</b>
MRC de Bellechasse	28,0	7 615	26,7	5 920	20,8	11 580	40,6	895	3,1	2 505	8,8	
Chaudière-Appalaches	22,5	82 345	24,6	69 330	20,7	127 745	38,2	12 510	3,7	42 230	12,6	
Le Québec	22,4	1 436 025	22,2	1 404 755	21,7	2 125 325	32,8	305 335	4,7	1 203 150	18,6	

\* Cet indicateur fait partie de l'indice de défavorisation matérielle. Il est présenté ici en proportion brute alors que dans la section sur l'indice de défavorisation matérielle, la proportion est ajustée pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

\*\* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

\*\*\* La donnée de Saint-Vallier est dans le pôle 2 pour le TGN seulement

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017



## 5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

**CARTE 5.1** Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011  
(lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

**TABLEAU 5.1** Communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

**CARTE 5.2** Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011  
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse)

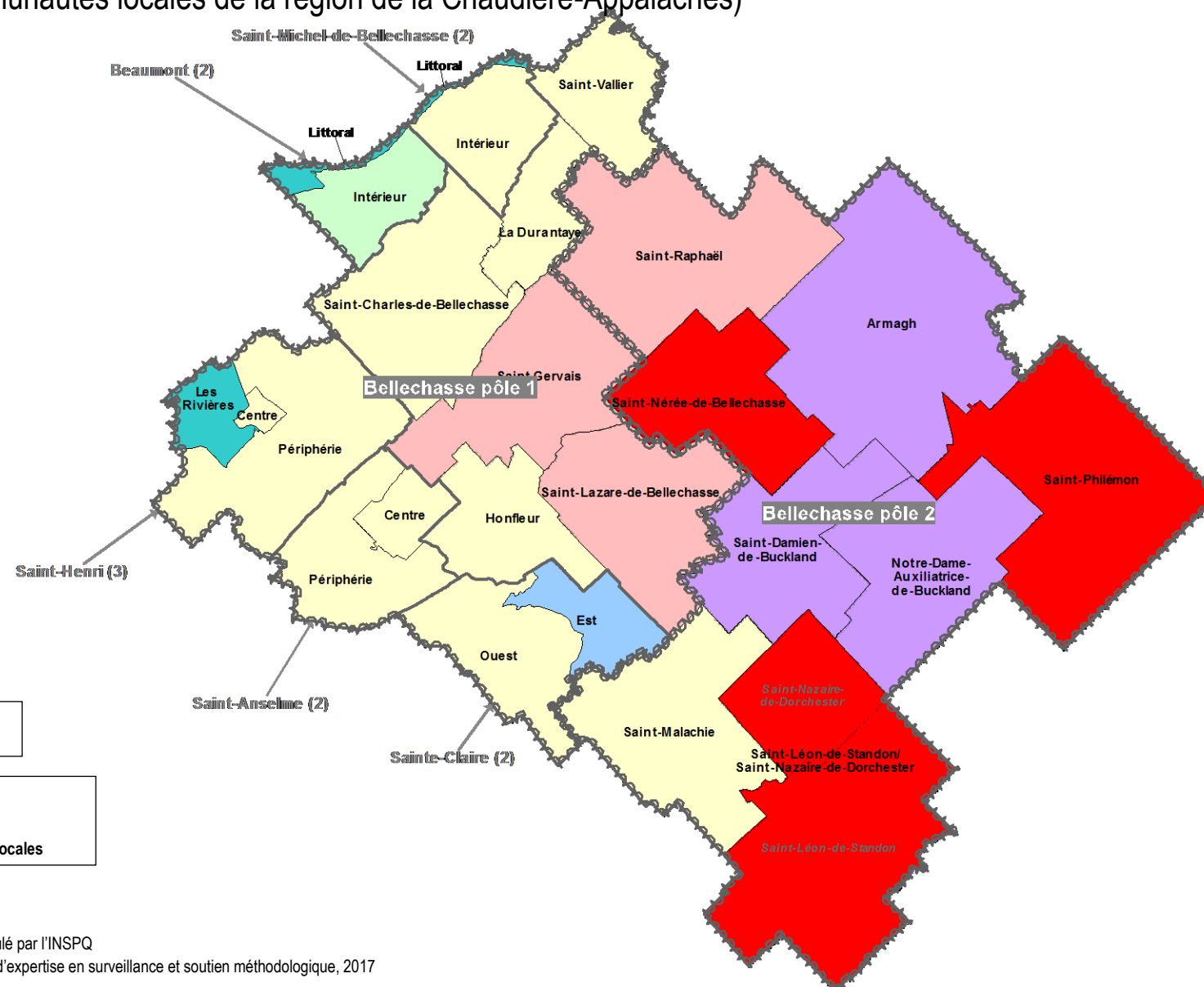
**TABLEAU 5.2** Communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse)

**TABLEAU 5.3** Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011

- Composante matérielle (données ajustées)
  - Inoccupation
  - Aucun certificat, diplôme ou grade
  - Revenu personnel moyen
- Composante sociale (données ajustées sauf familles monoparentales)
  - Personnes vivant seules
  - Personnes séparées, divorcées ou veuves
  - Familles monoparentales

# CARTE 5.1 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	3 12,0%	1 4,0%	4 16,0%		
		1 4,0%	2 8,0%	4 16,0%	1 4,0%	
		1 4,0%	1 4,0%	1 4,0%	2 8,0%	
		1 4,0%	1 4,0%	2 8,0%	1 4,0%	
	Très défavorisé (Q5)					

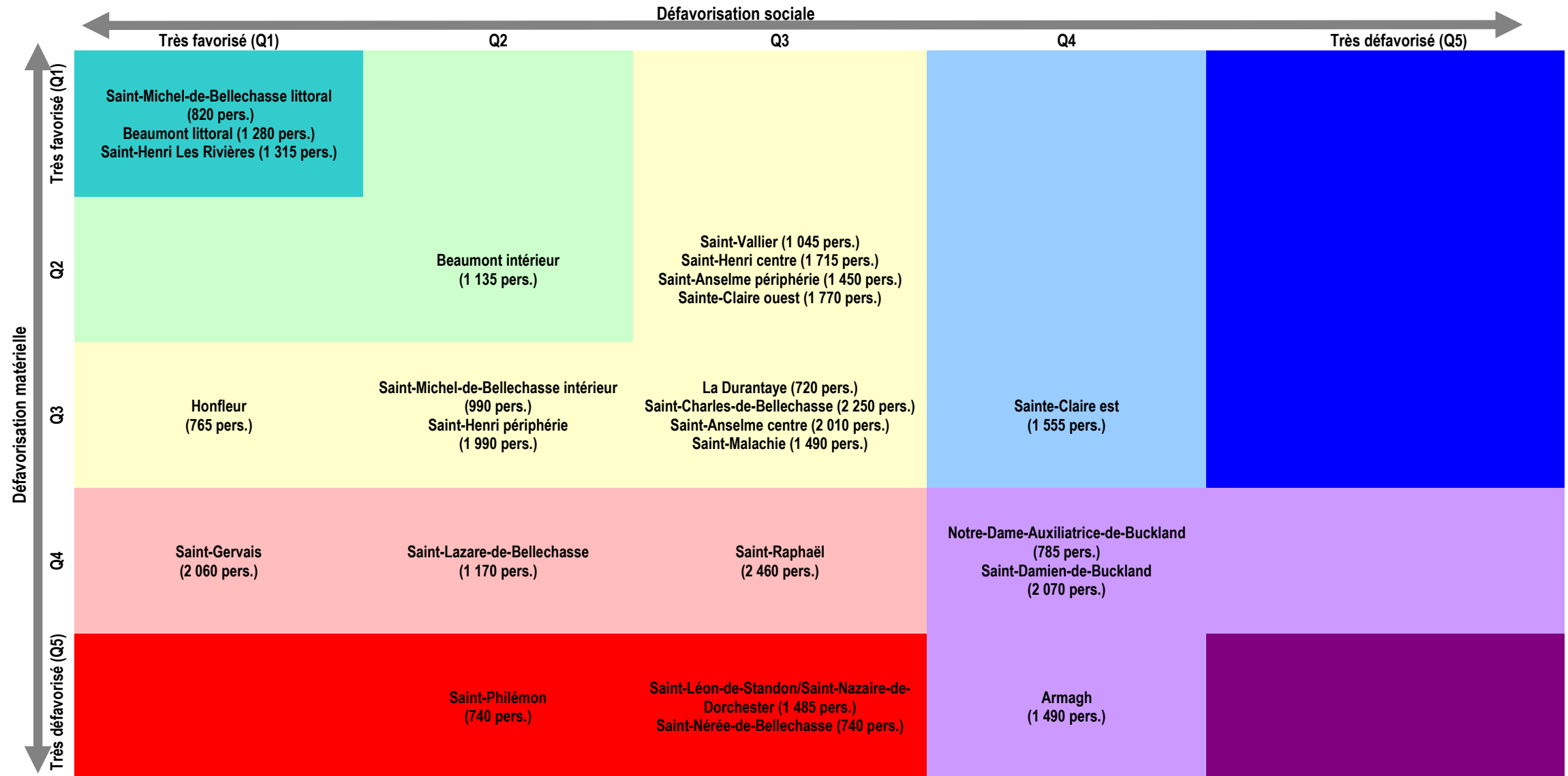


( ) Nombre de communautés locales dans la municipalité

Limites des zones  
 Limites des communautés locales  
 Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

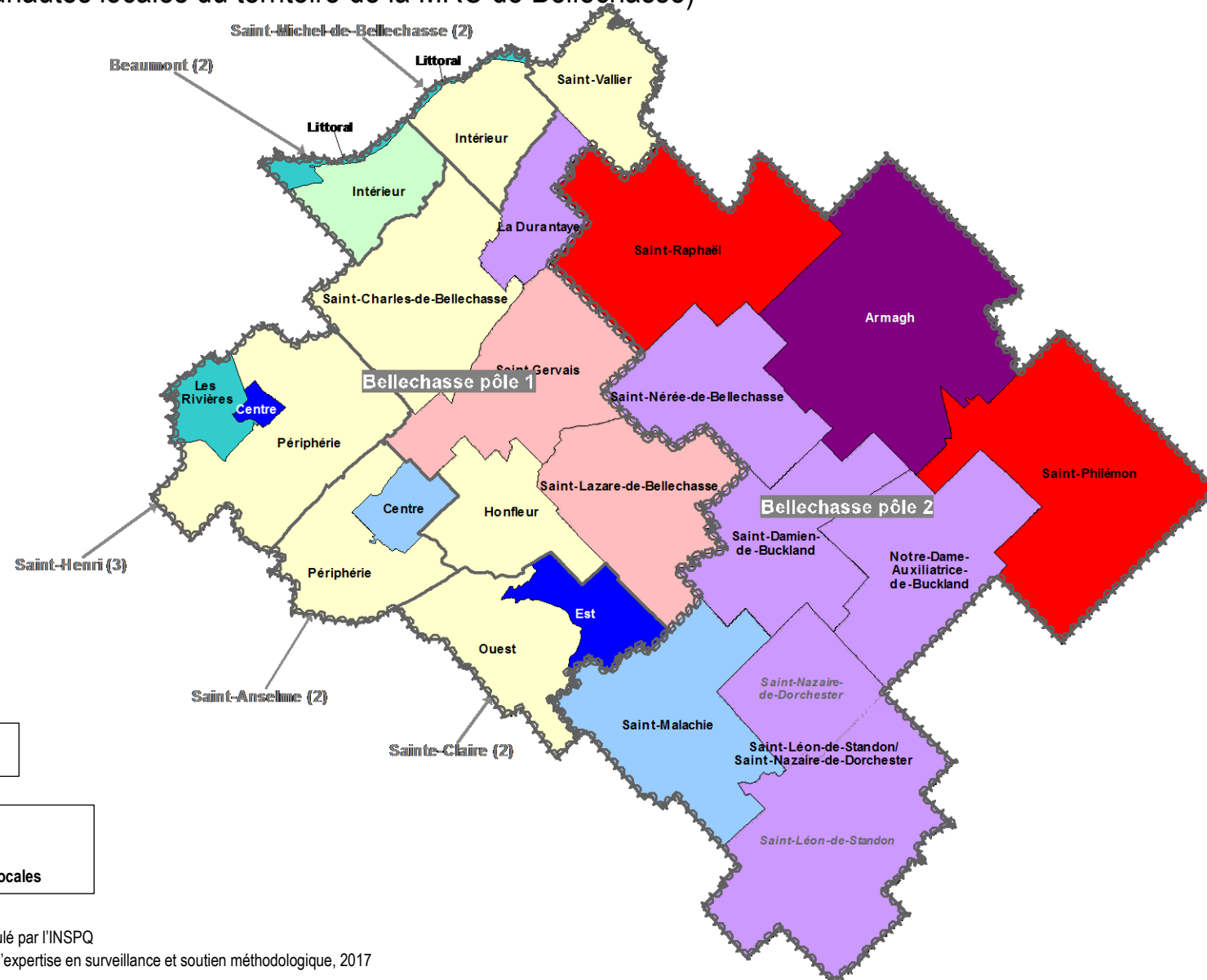
Source : Statistique Canada, recensement et ENM 2011, indice calculé par l'INSPQ  
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

**TABEAU 5.1 Communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)**



**CARTE 5.2 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011**  
 (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	3 12,0%	1 4,0%			1 4,0%
				4 16,0%		1 4,0%
	Très défavorisé (Q5)	2 8,0%	1 4,0%		2 8,0%	
		1 4,0%	1 4,0%		1 4,0%	2 8,0%
		1 4,0%	2 8,0%		2 8,0%	1 4,0%



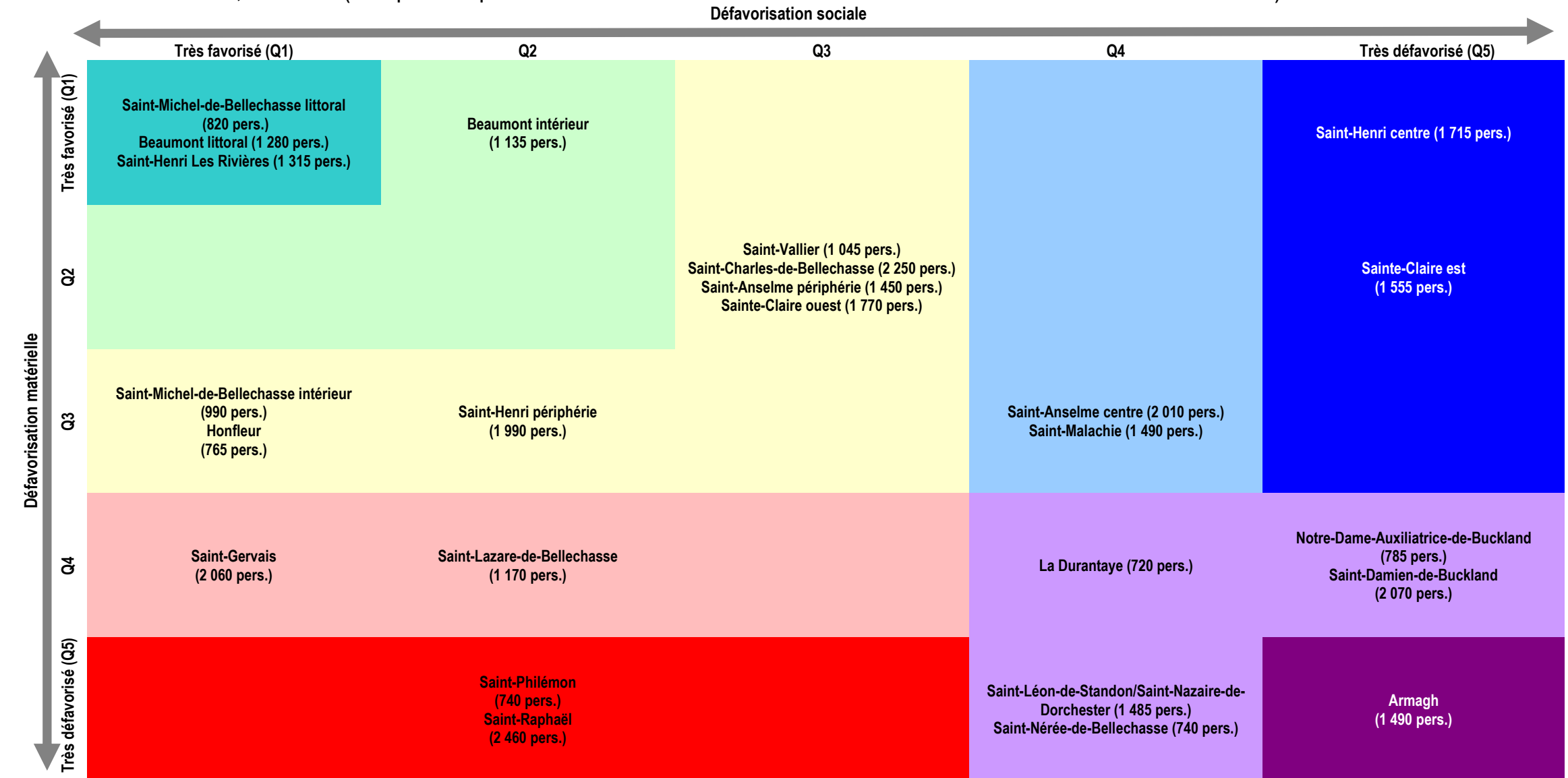
( ) Nombre de communautés locales dans la municipalité

Limites des zones  
 Limites des communautés locales  
 Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

Source : Statistique Canada, recensement et ENM 2011, indice calculé par l'INSPQ  
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017



**TABLEAU 5.2 Communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse)**



**TABLEAU 5.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse, en 2011**

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées* de la composante matérielle			Données ajustées* de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse		
		Inoccupation % ajusté	Aucun certificat, diplôme ou grade % ajusté	Revenu personnel moyen \$ ajusté	Personnes seules % ajusté	Personnes séparées, divorcées ou veuves % ajusté	Familles mono-parentales* % brut	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)
Bellechasse pôle 1	La Durantaye	43,4	11,3	29 146	15,3	15,6	11,4	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4
	Saint-Michel-de-Bellechasse intérieur	43,7	13,6	31 354	9,0	15,0	12,1	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1
	Saint-Michel-de-Bellechasse littoral	35,8	9,8	46 508	10,2	13,7	7,7	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
	Beaumont littoral	31,6	10,0	42 805	9,2	12,0	6,3	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
	Beaumont intérieur	31,4	18,8	37 660	10,3	18,6	8,8	Q2 Favorisé	Q2 Favorisé	Q2-Q2	Q1 Très favorisé	Q2 Favorisé	Q1-Q2
	Saint-Charles-de-Bellechasse	38,5	19,2	33 073	12,2	16,0	13,1	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Saint-Henri centre	28,8	21,9	36 067	13,3	18,1	11,8	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q1 Très favorisé	Q5 Très défavorisé	Q1-Q5
	Saint-Henri périphérie	31,2	26,9	31 867	13,1	16,3	10,9	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2
	Saint-Henri Les Rivières	24,0	9,5	34 067	11,5	13,0	9,9	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
	Saint-Anselme centre	37,3	25,1	31 895	11,9	17,3	12,9	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
	Saint-Anselme périphérie	26,9	24,5	33 211	11,5	17,3	12,8	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Honfleur	27,6	20,2	30 545	12,8	10,2	4,3	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1
	Sainte-Claire est	32,6	19,3	31 372	16,7	16,6	15,2	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
	Sainte-Claire ouest	30,6	23,1	37 654	12,8	16,8	12,0	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Saint-Lazare-de-Bellechasse	30,9	26,1	29 656	14,0	14,0	12,1	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées* de la composante matérielle			Données ajustées* de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire de la MRC de Bellechasse		
		Inoccupation % ajusté	Aucun certificat, diplôme ou grade % ajusté	Revenu personnel moyen \$ ajusté	Personnes seules % ajusté	Personnes séparées, divorcées ou veuves % ajusté	Familles mono-parentales* % brut	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)
Bellechasse pôle 1	Saint-Gervais	35,2	30,9	28 089	11,2	14,9	12,1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1
	Saint-Vallier	38,3	12,2	36 754	13,0	14,9	12,7	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	<b>Bellechasse pôle 1</b>	<b>32,4</b>	<b>23,1</b>	<b>33 986**</b>	<b>12,4</b>	<b>15,7</b>	<b>11,3</b>	na	na	na	na	na	na
Bellechasse pôle 2	Saint-Malachie	36,4	22,2	31 603	16,8	17,2	10,7	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
	Saint-Léon-de-Standon/Saint-Nazaire-de-Dorchester	46,9	41,3	25 150	15,3	17,2	14,0	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4
	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	39,9	20,9	28 221	14,9	18,7	13,0	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5
	Saint-Philémon	39,8	25,9	23 259	13,9	14,8	11,1	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2
	Saint-Damien-de-Buckland	40,1	30,2	30 448	15,4	16,5	15,2	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5
	Armagh	42,2	31,7	28 497	16,3	19,1	11,6	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
	Saint-Nérée-de-Bellechasse	44,5	29,4	26 609	16,1	18,2	10,6	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4
	Saint-Raphaël	39,3	25,9	27 429	14,4	15,8	12,5	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2
	<b>Bellechasse pôle 2</b>	<b>39,6</b>	<b>32,8</b>	<b>28 775**</b>	<b>15,2</b>	<b>16,1</b>	<b>12,9</b>	na	na	na	na	na	na
<b>MRC de Bellechasse</b>	<b>34,7</b>	<b>26,1</b>	<b>32 158</b>	<b>13,3</b>	<b>15,9</b>	<b>11,8</b>	na	na	na	na	na	na	
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>36,4</b>	<b>24,7</b>	<b>33 666</b>	<b>14,8</b>	<b>17,9</b>	<b>12,9</b>	na	na	na	na	na	na	

\* La majorité des données des deux composantes sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre. Dans les autres sections, elles sont présentées en données brutes. Un seul indicateur, les familles monoparentales, est une proportion brute et sa donnée peut varier légèrement d'un tableau à l'autre dû aux arrondissements. Un taux ajusté permet de voir si c'est une autre caractéristique que l'âge et que le sexe qui fait qu'une communauté est à une position plutôt qu'à une autre.

\*\* Saint-Vallier est dans le pôle 2 pour la donnée du revenu seulement

Na : Non applicable, car la répartition en quintiles a été effectuée sur les communautés et non sur les territoires plus grands que sont les zones, la MRC ou la région.

Source : Statistique Canada, recensement 2011 pour la composante sociale et ENM 2011 pour la composante matérielle, indice (et ses composantes) calculé par l'INSPQ

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

*Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches*

Québec 

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca)